



Marisol Touraine

Ministre des Affaires sociales et de la Santé
Conseillère générale de l'Indre-et-Loire,
canton de Montbazou



Chercher...

- [Accueil](#)
- [Biographie](#)
- [Communiqués](#)
- [Médias](#)
- [Agenda](#)
- [Contact](#)

- [RSS Feed](#)
- [Twitter](#)
- [Facebook](#)

Pilules de 3ème génération, communiqué de Marisol TOURAINE

– 2 janvier 2013 **Posted in:** [Actualités](#), [Politiques santé](#)



Marisol Touraine annonce le déremboursement des pilules de 3ème génération à compter du 31 mars 2013 et demande que celles-ci ne soient plus prescrites en premier choix.

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a pris la décision de mettre fin au remboursement des pilules contraceptives de 3ème génération dès le 31 mars 2013.

Un dispositif d'information important a été mis en place à la demande de la Ministre par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et par la Haute Autorité de Santé (HAS). Aussi la période transitoire permettant aux femmes utilisant ces pilules d'adapter, avec leur médecin et au moment du renouvellement de leur prescription, leur mode de contraception, est réduite de 6 mois.

La Ministre demande également à l'ANSM que la pilule de 2ème génération soit systématiquement privilégiée, sauf situations particulières ; les pilules de 3ème et 4ème génération ne doivent plus être proposées en premier choix.

En effet, le **risque de complications thrombo-emboliques veineuses** (phlébites) est deux fois moins élevé que chez les femmes sous pilules de 3ème et 4ème génération (pour lesquelles ce risque est de 3 à 4 cas pour 10 000 utilisatrices).

Si la prise de la pilule, qui est un médicament, ne doit pas être banalisée, la Ministre rappelle que l'accès à la contraception constitue une priorité. Le gouvernement avait ainsi pris la décision, dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale 2013 de prendre en charge à 100% les contraceptifs remboursables (pilule, stérilet et implant contraceptif) pour les mineures de 15 à 18 ans.

En France, le recours à la pilule comme moyen de contraception est l'un des plus élevés au monde (60% des femmes sous contraception prennent la pilule). Marisol Touraine a demandé à la HAS d'élaborer un référentiel de bonnes pratiques à l'intention des professionnels de santé, pour que la contraception proposée soit la plus adaptée à chaque situation particulière.

VENDREDI 23 MAI

9h30 - Commission permanente du Conseil général

15h30 - Rencontre avec les élus de la Communauté de communes Loches Développement

18h00 - Assemblée générale de PISE à Sorigny

• ACTUALITÉS MINISTÉRIELLES

[Affaires sociales](#)

[Politiques Santé](#)

[Questions au gouvernement](#)

• ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

[En Indre-et-Loire](#)

[Canton de Montbazou](#)

• LES PHOTOS

